



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ



< Dossier de PRESSE

REQUALIFICATION DE LA ZONE EUROLACQ 1

réception des phases
1 et 2

SOMMAIRE

Le contexte..... P.3

Le chantier.. P.4

Contacts..... P.5

La deuxième phase des travaux de requalification de la zone Eurolacq 1 est terminée. Ce chantier a démarré en octobre 2017 et s'achèvera en 2019 au terme des 3 phases prévues.

La requalification d'une zone d'activité consiste à développer un projet d'aménagement économique permettant de maintenir une image attractive du site afin de conforter les entreprises présentes.

UNE ZONE AUX MULTIPLES ATOUTS MAIS VIEILLISSANTE

La zone Eurolacq 1 a été aménagée en 1992 pour un coût de 1,48 M€ HT sur une superficie de 23 hectares. Elle héberge aujourd'hui 43 entreprises.

Située à proximité de la gare d'Artix, de l'échangeur autoroutier et de la RD 817, non loin des services qu'offre la commune d'Artix (commerces, restauration crèche, maison de la santé, etc), la zone Eurolacq 1 est entièrement desservie par la fibre.

Mais en 26 ans, elle s'était fortement dégradée et ses aménagements n'étaient plus vraiment adaptés aux nouveaux usages. Pour exemple, les entrées étaient peu identifiées et le stationnement anarchique dégradait l'image du lieu.

Il n'y avait pas de circulations douces ni aucun arbre pour embellir cet espace extrêmement minéral. Le marquage au sol s'était effacé, quant à l'éclairage public il n'était plus aux normes en vigueur aujourd'hui.

Les élus ont donc pris la décision de procéder à sa requalification afin de rendre la zone plus attractive. Un chantier dont tous les utilisateurs tireront bénéfice et qui permet à la collectivité de maintenir un excellent niveau de qualité de cette zone d'activité aux multiples atouts naturels.

L'objectif final étant de limiter la vacance des locaux tout en optimisant l'utilisation de foncier.

COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total de cette opération est de 762 000 € sur 3 ans, soit 254 000 € par an. Elle est intégralement financée par la CCLO.

LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS OCTOBRE 2017

Les travaux de cette opération sont réalisés par les sociétés Deumier TP, Eiffage Orthez et l'entreprise Signature pour le marquage au sol.

Les deux premières phases concernaient : l'avenue de L'aulouze, la rue du Poumet et Porte neuve (côté Eurolacq 2) :

- Réfection des revêtements routiers adaptés au fort trafic de poids lourd et de leurs usages (arrêts, stationnement, girations, etc.).
- Création de cheminements pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.
- Création de bandes cyclables.
- Requalification paysagère et fonctionnelle : bordurage des espaces publics, stationnements identifiés, intégration de végétaux, etc.
- Adaptation de l'éclairage public aux nouvelles normes par le remplacement des lanternes (mats conservés) . Ces nouvelles lanternes permettent de maintenir la qualité de l'éclairage tout en réduisant la consommation électrique.

DERNIÈRE PHASE EN 2019

la troisième phase des travaux portera sur : l'avenue de L'aulouze entre la RD (côté gare) et porte neuve, plus l'impasse Gouadoulau.

La nature des travaux sera identique aux deux précédentes phases. Les plantations de végétaux seront réalisées en 2019 sur la totalité de la zone à l'issue du chantier.

Communauté de communes de Lacq-Orthez
Rond-point des Chênes
BP 73
64 150 MOURENX
www.cc-lacqorthez.fr
Tél. : 05 59 60 03 46

Jacques Lerou
Responsable du pôle développement économique
Courriel : j-lerou@cc-lacqorthez.fr

Carine Fouchard
Responsable du service foncier
Pôle développement économique
Courriel : c-fouchard@cc-lacqorthez.fr

Thierry Vogt
Chargée de secteur - Service voirie
Pôle aménagement du territoire
Courriel : t-vogt@cc-lacqorthez.fr

Anne-Marie Laborde
Chargée de communication
Tél. : 05 59 60 84 26
Courriel : am-laborde@cc-lacqorthez.fr